

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 2 | PAQUINVILLE-FATIMA

Compte rendu

Séance du 1^{er} mai 2024 à 18 h 30 dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

M. Maxime Gagné, conseiller municipal du district 2 – président du conseil de quartier

M. Louis-Marie Chabot, conseiller de quartier

M. Sylvain Théberge, conseiller de quartier

Mme Karen Busque, conseillère de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS :

Postes vacants (X 3)

ASSISTANCE : 3 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Maxime Gagné, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 07.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Sylvain Théberge, appuyé de M. Louis-Marie Chabot, de l'adopter en laissant le point *varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2024-05-01

3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2024

M. Gagné effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente. Après relecture du procès-verbal du 7 février 2024, il est proposé par M. Sylvain Théberge, appuyé par M. Louis-Marie Chabot, de l'adopter tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2024-05-02



Suivis :

- a) **Policrière-marraine :** Cette dernière n'était pas disponible pour assister à la présente rencontre, car elle est en moyen de pression avec son association syndicale. On nous a avisés que seuls les officiers peuvent répondre aux questions.
- b) **Ajout de poubelles / 7^e Rue :** Il avait été demandé si l'on pouvait ajouter plus de poubelles aux abords de la 7^e Rue notamment, et la direction générale a expliqué que ce n'est pas la première fois que cette demande avait été faite. Il aura même fallu enlever des poubelles. Malgré la présence de poubelles, les déchets restaient au sol et se faisaient vandaliser. Le centre-ville est donc nettoyé avec nos équipements et nos équipes d'entretien. Conclusion : la présence d'une poubelle ne résout pas toujours tout. Il faut aussi dire que le retrait d'une poubelle doit se faire par la Ville, en collaboration avec la MRC de La Vallée-de-l'Or, qui s'occupe de la collecte des matières résiduelles.

4- Élections au Conseil de quartier

Actuellement, le mandat de M. Louis-Marie Chabot est à renouveler et trois postes de conseillers de quartier sont à combler. M. Chabot mentionne vouloir renouveler son mandat. Aucune opposition ne se présente. Il en va ainsi que le mandat de M. Louis-Marie Chabot est renouvelé pour une période de deux ans.

a) **Élection**

Mme Élisabeth Allaire, M. François Belisle et M. Emerik St-Pierre ont signifié leur intérêt à devenir conseiller de quartier à M. Gagné avant la rencontre. Ces derniers sont nommés comme conseillers de quartier.

b) **Transmission à la Ville : recommandation d'entériner le renouvellement et l'élection des conseillers**

Il est proposé par Mme Karen Busque, appuyé par M. Sylvain Théberge, de recommander au Conseil municipal d'entériner le renouvellement du mandat de deux ans de M. Louis-Marie Chabot, et de proposer l'élection sans opposition de Mme Élisabeth Allaire, M. François Belisle et M. Emerik St-Pierre en tant que membres pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2024-05-03

5- Travaux 3^e Avenue | Phase 4

À partir du lundi 29 avril, la 3^e Avenue sera fermée à la circulation automobile entre la 6^e Rue et la 7^e Rue en incluant l'intersection de la 6^e Rue. Le remplacement des conduites sera fait à partir de la 7^e Rue vers la 6^e Rue. Cette étape s'effectuera jusqu'en juin. Finalement, les travaux d'aménagement de surface se réaliseront jusqu'en septembre. Il y aura des accès aux commerces par les portes arrière.

Pour en savoir plus, consultez les nouvelles sur le site Web de la Ville de Val-d'Or : <https://www.ville.valdor.qc.ca/fr/nouvelles/revitalisation-centre-ville-phase-4>.

M. Chabot pose une question par rapport à la dernière phase de revitalisation, datant de l'an passé. Il a remarqué qu'il y a toujours des copeaux dedans les bacs à fleurs où des mégots de cigarettes sont jetés en grande quantité. Toutefois, il avait été prévu dans les plans d'aménagement d'y cultiver des plantes. L'an passé il n'y en avait pas eu, car il était trop tard, mais qu'en est-il de cette année? M. Gagné confirme que des plantations sont prévues.



M. Gagné mentionne que la prochaine phase, celle qui va partir de la 6^e Rue jusqu'à la 5^e Rue, ne sera pas faite l'an prochain en 2025, et qu'elle sera reportée en 2026. Le concept d'aménagement sera laissé à la décision du prochain conseil municipal.

Il ajoute que des ajustements restent à faire. En face du Prospecteur, il y a un double trottoir et il y a encore des gens qui se stationnent dessus l'hiver, car on ne voit pas les lignes. La Ville prévoit développer un concept pour bien délimiter ce qui appartient à la rue et au trottoir pour l'année prochaine.

6- Campagne de civisme et les commerçants

M. Louis-Marie Chabot remarque que depuis le printemps, le centre-ville est beaucoup plus propre. Il en conclut que les employés de la Ville savent mieux travailler avec de petits équipements. Il dit que le matin, quand il marche vers 8 h 30-9 h, peu de déchets trainent et il s'en réjouit. Serait-ce possible qu'il y ait moins de personnes en situation d'itinérance en ville? La question est soulevée.

M. Chabot rapporte qu'il y a plein de mégots dans les bacs à fleurs en face du Bar Au Sport. Il se demande si la Ville ne pourrait pas adopter un règlement sur les nuisances plus sévères impliquant les commerçants à s'assurer de la propreté du pourtour de leurs terrasses. Il considère que ces derniers ne devraient pas avoir le droit d'ouvrir une terrasse s'ils ne respectent pas le règlement. Pourquoi aussi ne pas envoyer aux commerçants des lettres d'avertissement?

M. Gagné explique que le Règlement concernant l'aménagement de café-terrasse et de placotioir (...) n'offre qu'un levier limité pour sévir contre les commerçants autour desquels s'accumulent des débris, comme des mégots de cigarette. En effet, ce règlement ne s'applique qu'aux commerçants qui aménagent un café-terrasse ou un placotioir, que le commerçant doit le garder, sur lui et "sur son pourtour" exempt de déchets, que la délimitation du pourtour peut être interprété restrictivement. De plus, la durée de cette obligation ne court que durant l'exploitation d'un café-terrasse, en saison estivale.

M. François Belisle est d'avis qu'il manque de cendriers au centre-ville. Il semblerait que d'installer des cendriers qui ne se barrent pas serait mieux, car cela évite le vandalisme.

M. Gagné fera une requête à la police au sujet des débris jetés sur la voie publique.

7- Campagne sécurité routière au centre-ville

La Sûreté du Québec fait des campagnes de sécurité sur la grande route, mais pas au centre-ville.

M. Louis-Marie Chabot constate plusieurs infractions. Il souhaiterait une campagne de sensibilisation au centre-ville, même de répression s'il le faut. D'un autre point de vue, M. Gagné constate que plusieurs constats d'infraction sont donnés au même endroit. Il fera tout de même une nouvelle requête par rapport à cela. Des statistiques seront demandées, à savoir combien de constats d'infraction ont été remis pour dresser un juste portrait de la situation.

8- Avis et résolutions du conseil municipal

M. Chabot est d'avis que les informations données aux conseils municipaux sont trop complexes et pas assez expliquées, ne permettant pas d'informer adéquatement les citoyens. Il souhaite plus d'informations et de transparence. À ce propos, il cite quelques exemples.



9- Les Rendez-vous de l'Habitation

Le 4 avril dernier, le lancement des Rendez-vous de l'habitation avait lieu à l'hôtel de ville lors d'une conférence de presse auxquelles les médias étaient conviés. Il s'agit d'une démarche de consultation et d'idéation visant à identifier des pistes de solution à la crise de l'habitation qui frappe la communauté de plein fouet, et ce, depuis maintenant plus d'une quinzaine d'années. Initiés par la Commission municipale de développement social, les Rendez-vous de l'habitation (RVH) proposeront différents moyens d'expression et de participation aux citoyens, allant d'une consultation Web à des groupes de discussion thématiques, en passant par la mise en place d'une toute nouvelle plateforme de consultation numérique, le <https://valdor.cocoriko.org/>.

La population est invitée à venir donner son avis dès maintenant! Le sondage prend fin le 31 août 2024.

Suite à la rencontre, Mme Gagnard enverra une invitation à participer à ce sondage aux membres du conseil de quartier.

Le conseil discute de quelques idées pour améliorer le logement.

10-Prise de photo du conseil de quartier

Mme Gagnard explique le projet de nouvelle image du conseil de quartier. Elle procède à la prise de photos du conseil de quartier, et termine en présentant la démo. Les commentaires sont positifs.

11- Varia

a) Office municipal de l'habitation : Mme Busque informe que trois sièges sont disponibles au sein de l'organisme. Si des gens sont intéressés à s'impliquer, ils peuvent s'adresser à elle ou à M. Jean St-Jules, conseiller municipal délégué, au conseil@ville.valdor.qc.ca. L'Office souhaiterait engager quelqu'un en soutien à la direction générale. Enjeu : l'Office peut financer des projets, mais elle doit avoir les fonds pour les administrer par la suite. Mme Busque termine en disant qu'un état de situation sera fait à l'hôtel de ville pour mettre en lumière ce qui ne fonctionne pas dans le financement actuel.

b) Projets de quartier :

Mme Busque a pensé à l'Office municipal de l'habitation pour l'organisation d'activités sociales, de même qu'à Fierté Val-d'Or, organisme très réseauté, qui pourrait aussi organiser des activités.

Elle suggère également que le marché public fasse l'achat d'un écran géant pour des activités de plein air. M. Gagné fera la vérification auprès de M. Martin Lavoie, conseiller municipal délégué, à savoir si cela serait possible.

L'idée d'une murale lui vient aussi en tête.

M. Gagné fera aussi des appels aux organismes du quartier pour prendre contact et vérifier avec eux s'ils ont des idées de projets. Ces projets seront à l'analyse à la prochaine rencontre.

c) Nettoyage des rues : M. Théberge demande pourquoi certaines rues ne sont pas encore nettoyées. M. Gagné s'informerait pour avoir un état de la situation et savoir s'il y a eu du retard.

d) Coupes d'arbres sur certains coins de rue : Mme Busque souhaiterait que les arbres nuisibles soient taillés plus souvent sans avoir à porter plainte. Toutefois, le fonctionnement en est ainsi.



12-Questions et interventions du public

Aucune question.

13-Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 9 octobre 2024, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or. M. Gagné rappelle que l'on peut lui écrire en tout temps pour faire des demandes ou poser des questions. Le conseil de quartier souhaite la possibilité d'une rencontre supplémentaire en fin juin pour discuter des projets citoyens.

14- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. Sylvain Théberge, appuyé de M. François Belisle, de lever la séance à 20 h 29.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2024-05-04

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

